

Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2000-2018

The financing of investment within the framework of the agricultural policy in Algeria: Case of the wilaya of Tizi-Ouzou 2000-2018

SAHALI Nourredine ⁽¹⁾,

¹ Laboratoire LAREMO, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Email,

nouredinesahali@yahoo.fr

Information sur l'article

Reçu le :04/04/2021

Accepté le :04/08/2021

Publié le :15/09/2021

Mots clés:

Mot clé.1: soutiens publics

Mot clé.2: investissement agricole

Mot clé.3: filières de production

Mot clé.4: Tizi-Ouzou

Mot clé.5: politique agricole

Codes de classification JEL :

O13, E 22, Q 18, G 31.

Résumé : times new roman; size-10

Le résumé : Le secteur agricole en Algérie a bénéficié d'une politique agricole depuis 2000. Celle-ci est passée par deux phases : PNDAR et PRAR. La relance de l'investissement constitue un enjeu majeur, grâce particulièrement, à l'octroi des soutiens publics.

Dans cet article, nous allons revenir sur le financement des investissements réalisés dans le cadre des filières au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Notre analyse concerne deux périodes : PNDAR et la PRAR.

L'exploitation des données collectées au niveau de la DSA de Tizi-Ouzou, nous a permis de réaliser ce travail. L'analyse fait ressortir des réalisations importantes durant la première période. Cependant, la deuxième période est marquée par un recul considérable en la matière. Enfin, la filière lait devance toutes les filières sur le plan du financement accordé.

Keywords:

Keyword.1: public support

Keyword.2: agricultural investment

Keyword.3: production chain

Keyword.4: Tizi Ouzou

Keyword.5: agricultural policy

JEL Classification Codes: O13, E 22, Q 18, G 31.

The abstract: The agricultural sector in Algeria has benefited from an agricultural policy since 2000. This has gone through two phases: PNDAR and PRAR. The revival of investment is a major issue, thanks in particular to the granting of public support.

In this article, we will come back to the financing of investments made within the framework of the sectors at the level of the wilaya of Tizi-Ouzou. Our analysis concerns two periods: PNDAR and PRAR. The use of the data collected at the level of the DSA of Tizi-Ouzou, allowed us to carry out this work. The analysis highlights important achievements during the first period. However, the second period is marked by a considerable decline in this area. Finally, the milk sector is ahead of all sectors in terms of the funding granted.

Auteur correspondant: Sahali nourredine , Email: nouredinesahali@yahoo.fr

Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2000-2018

1- Introduction : En Algérie, une stratégie de développement agricole est mise en place depuis 2000. Cette stratégie est contenue dans les différents programmes de la relance économique entamée depuis 2001 (Atou et Hadou, 2016).

Celle-ci cherche la redynamisation du secteur agricole par l'octroi des soutiens financiers pour l'encouragement de l'investissement agricole dans le cadre des filières de production. En outre, la production est prise en charge par un dispositif permettant l'octroi des primes à des opérations et des actions favorisant l'intensification pour des rendements meilleurs. Cette politique, sur le plan financier, est accompagnée par la création de plusieurs fonds publics.

Au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, malgré le relief difficile, de diverses activités agricoles ont toujours été exercées au niveau des localités rurales de Kabylie. Cependant, durant la décennie 1990 (avant le lancement de cette politique) la wilaya de Tizi-Ouzou, au même titre que les autres wilayas, a enregistré un déficit en matière d'investissement dans le domaine agricole, en raison du manque de financement (public et bancaire) des activités agricoles. Partant de ce constat, nous allons essayer de voir l'apport de cette politique sur le financement des investissements agricoles au niveau de notre cadre d'analyse. Ainsi, nous allons essayer de répondre à la question principale suivante : **Quels sont les modes de financement adoptés et les principaux investissements réalisés au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre de cette la politique agricole ?**

Nous tenterons dans cet article de traiter l'évolution des soutiens publics accordés au secteur agricole afin de cerner notre problématique. Sur le plan méthodologique, nous avons procédé à la collecte de données auprès d'organismes publics, particulièrement au niveau de la Direction des Services Agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi-Ouzou, et avons eu des entretiens avec quelques agriculteurs et éleveurs de la région. Notre analyse est orientée dans le cadre des filières de production. Pour ce faire, nous avons structuré notre recherche autour de quatre points: le premier traite des fondements de la politique agricole, le deuxième traite des de l'évolution des concours budgétaires au profit du secteur agricole au niveau national, le troisième analyse le financement et les réalisations des investissements au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période du PNDAR et, enfin, le dernier traite des réalisations durant la période du PRAR.

2-La politique agricole de récente du PNDAR/PRAR :

La politique agricole menée depuis 2000 est marquée par deux étapes distinctes : PNDAR et PRAR. Nous allons présenter succinctement, en premier lieu, les objectifs recherchés, les programmes élaborés et les

instruments financiers du PNADR, pour passer par la suite aux fondements du PRAR.

2.1- Les objectifs, programmes et instruments financiers du PNDAR :

La stratégie agricole, initiée par l'adoption du PNDA (CNES, 2001) et par la suite PNDAR, vise l'amélioration du niveau de la sécurité alimentaire du pays, partant de l'augmentation des capacités de production pour arriver à une meilleure couverture de la consommation nationale. Cependant, en raison de la rareté des ressources naturelles viables (en eau et en terres fertiles), il est exigé de rationaliser l'utilisation des ressources existantes dans une perspective d'un développement durable, mais aussi de favoriser l'émergence de productions à avantages comparatifs. Ces objectifs s'articulent autour (MADR, 2001) : d'une meilleure utilisation des capacités de production et des ressources naturelles ; de l'intensification de la production agricole, là où les conditions sont réunies ; de l'adaptation des systèmes de production aux spécificités climatiques du pays ; de l'extension des terres agricoles utiles (SAU) par la voie de la concession ; de la réhabilitation de la vocation naturelle des différentes régions ; de la création de l'emploi dans le secteur agricole et de l'amélioration des revenus des populations rurales.

La réalisation de ces objectifs a nécessité la mise en œuvre de plusieurs programmes d'action (Sahali et Al, 2016). Nous pouvons citer à ce titre : le Programme d'Intensification de la Production (ou programme de développement par filière) ; le Plan National de Reboisement (PNR) en vue de mettre un terme à la dégradation des sols et lutter contre la désertification ; le Programme de Développement des Zones de Parcours et de Protection de la Steppe (PDZPPS) ; le Programme de la mise en valeur des terres par la concession à travers lequel il est recherché l'extension de la SAU ; le Programme de Mise en Concession et de Dynamisation au Développement de l'Agriculture Saharienne et le Programme de Soutien à l'Investissement et à l'Exploitation Agricole.

Par ailleurs, Plusieurs fonds publics sont créés pour assurer le financement des programmes du PNDAR. Il s'agit notamment du Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA), créé en 2000, en remplacement du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) dont l'objectif est la prise en charge des actions des programmes de la reconversion, l'intensification et la modernisation des filières agricoles. Il y a également le Fonds National de Mise en Valeur par les Concessions (FNMVTC) qui prend en charge les opérations de mise en valeur réalisées par l'entreprise publique générale des concessions agricoles créée par la loi des finances de 1988.

A côté des deux fonds précités, le PNDA prend en charge sur concours budgétaire le financement d'autres programmes dont : le plan National de

Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2000-2018

Reboisement (inscrit à l'indicatif de la direction générale des forêts (DGF) soutenu par un prêt de la BIRD pour le programme de l'emploi rural (04 wilayas de l'Ouest du pays) ; le programme de développement et de protection des zones de parcours (inscrit à l'indicatif du Haut-commissariat au Développement de la Steppe (HCDS) ; le programme de mise en valeur au Sud du pays (inscrit à l'indicatif du Commissariat au Développement des Régions Sahariennes (CDRS).

2.2- La politique de renouveau agricole et rural PRAR :

La politique de renouveau agricole et rural en Algérie est venue pour réaffirmer les orientations stratégiques du secteur agricole. Cette dernière préconise le partenariat public/privé dans la concrétisation des objectifs recherchés, à travers l'implication des différents acteurs et l'impulsion d'une nouvelle gouvernance (Sahali, 2020). La réduction des vulnérabilités constatées nécessite l'amélioration de plusieurs aspects permettant le renforcement de la sécurité alimentaire.

Ces objectifs recherchés concernent, en premier lieu, la modernisation et la diffusion des progrès technologiques dans les exploitations agricoles, l'accroissement de la production nationale en produits de large consommation (blé dur, lait) pour assurer au minimum 75% des besoins, la modernisation et l'organisation des réseaux de collecte et de commercialisation. En deuxième lieu, ces objectifs concernent la mise en place des systèmes de régulation interprofessionnelle (SYRPALAC), la généralisation des systèmes d'irrigation agricole et le développement des capacités nationales dans le domaine des semences. En dernier lieu, l'aspect rural est pris en charge à travers la recherche du développement des espaces ruraux d'une manière équilibrée, harmonieuse et durable (Bessaoud , 2016).

La concrétisation de ces objectifs se décline en trois volets complémentaires à savoir : le renouveau agricole, le renouveau rural et le renforcement des capacités humaines et de l'appui techniques aux producteurs (PRCHAT).

3- Soutiens publics et évolution du secteur agricole en Algérie

Ce point traite de la concrétisation de la politique agricole sur le plan du financement public et la présentation de quelques indicateurs du secteur.

3.1- Les soutiens publics fondements de la relance de l'investissement agricole :

L'analyse de subventions accordées au secteur agricole fait ressortir l'existence de deux périodes. La première est caractérisée par l'octroi des sommes importantes durant les années allant de 2000 à 2012, tandis que la

deuxième période est marquée par un recul considérable de subventions suite au recul des recettes pétrolières à partir de 2014.

En ce qui concerne la première période coïncidant avec l'application du PNDAR, nous avons relevé un niveau appréciable des subventions agricole accordés dans le cadre des fonds publics, particulièrement le Fonds National de Développement Agricole et Rural. En effet, le montant de la subvention est passé de 9.400 millions de DA en 2000 à 36.000 en 2005 (Bouri, 2011), ce qui signifie qu'il y avait une hausse considérable, de presque 400%, durant cette période. Nous signalons que FNRDA représente l'instrument financier primordial dans le financement des programmes arrêtés dans le cadre de la politique de l'Etat. Les sommes qui lui ont été affectées nous renseignent sur son caractère prédominant, comparativement à l'ensemble des fonds institués. La part du FNRDA est passée de 58.33% en 2000 à 95.16% en 2002 et à presque 80% en 2004.

Par conséquent, l'analyse des grandes rubriques des subventions transitant à travers le FNRDA, montre la prédominance du soutien accordé dans le cadre de la redynamisation de l'investissement agricole touchant aux différentes filières de production. Le montant est passé de 13.000 millions de DA en 2000 à 32.000 millions de DA en 2004. Cependant, en 2005 le montant n'était que de 1.900 millions de DA, à cause de la volonté affichée par l'Etat de mieux cibler les projets d'investissements (la nomenclature a été revue à la baisse). La deuxième rubrique concerne la prime accordée pour la filière céréaliculture. En effet, cette filière est d'une importance stratégique, ce qui justifie l'importance des montants et leurs stabilités durant toute la période. Chaque année, en moyenne 8000 millions de DA sont affectés à la céréaliculture. La troisième rubrique concerne la bonification des taux d'intérêts afin de stimuler l'investissement. La somme totale est passée de 700 millions de DA en 2001, à 1.000 millions DA en 2003 et à 500 millions de DA en 2005.

Par ailleurs, l'analyse des lois de finances de la période 2008-2019, montre que les crédits de paiements octroyés pour le secteur de l'agriculture et de l'hydraulique représentent en moyenne annuelle 12,5% du total du budget de l'équipement entre 2008-2012 (Bessaoud, 2019). Ce taux élevé, témoigne de l'intérêt accordé par l'Etat à ces deux secteurs qui s'est traduit par cet important effort financier. Cependant, l'année 2013 enregistre seulement un taux de 5,09%. Par la suite le taux moyen annuel a chuté à 6,77 % du total du budget de l'équipement pour la période 2014-2019. Cette baisse est justifiée par l'annulation de plusieurs projets programmés et la rigueur budgétaire, appliquée depuis 2014, suite à la chute des recettes

Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2000-2018

pétrolières, induite par le recul des cours du pétrole sur le marché international.

3.2- Evolution des indicateurs du secteur agricole : la croissance de la production agricole et la valeur ajoutée :

La croissance de la production agricole est positive durant toute la période passant de 3,82 % en 2000 à 6,1 % en 2019 (MADR, 2000-2019). Cependant, la caractéristique la plus importante est les variations, parfois très sensibles, enregistrées d'une année à une autre. A titre d'exemple, pour l'année 2010 le taux de croissance était de l'ordre de 4,1% et l'année d'après celui-ci a enregistré un taux de 11,6%, ce qui signifie que le taux de croissance a plus que doublé. La situation inverse s'est produite pour l'année 2013 et 2014, où le taux de croissance est passé de 8,2 % à seulement 2,5 %. Ces fluctuations sont le résultat de l'influence des conditions climatiques sur les rendements de l'agriculture algérienne. La filière céréaliculture est la plus vulnérable à ces fluctuations.

De même, la valeur ajoutée agricole a connu une évolution continue de 2000 à 2019 (MADR 2000-2019), passant de 322 milliards DA en 2000 à 3482 milliards DA en 2019. Ce qui signifie que la valeur ajoutée s'est multipliée par 10 en l'espace de deux décennies et le taux de croissance moyen de celle-ci est de 5%. Néanmoins, l'analyse montre que des fluctuations, même positives, sont enregistrées où des pics sont réalisés entre 2010 et 2012, passant successivement de 1362 milliards DA à 2223 milliards DA. Au moment où une faible évolution est enregistrée entre 2015 et 2017, passant 2914 milliards DA à seulement 3060 Milliards DA.

Par ailleurs, la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB, est passée de 8,4% en 2000 à 12,4% en 2019 (MADR, 2000-2019). En revanche, l'analyse de l'évolution de la valeur ajoutée pendant cette période a révélé l'existence de trois étapes distinctes entre ces deux dates. La première, débute de 2000 à 2004, dans laquelle la valeur ajoutée était autour de 9% par année. Néanmoins, à partir de 2005 à 2012, nous avons enregistré une baisse sensible dans la place de la valeur ajoutée. Ce recul est le résultat de l'amélioration de la fiscalité pétrolière, produite à son tour de l'augmentation des cours sur le marché international. Enfin, la dernière étape coïncide avec le recul des recettes pétrolières de 2014 jusqu'à 2019. La part de la valeur ajoutée est en nette progression, passant de moins de 10% à plus de 12 % par année. Le secteur agricole est passé de la quatrième place à la troisième place (la première et la deuxième place sont occupés par les hydrocarbures et les services). Malgré ces réalisations, la réalité du

secteur agricole pourrait être beaucoup meilleure au regard des potentialités dont il dispose (Rekabi et Azzazi, 2018) et ses capacités à réduire la facture alimentaire très élevée (Echaref Benatia, 2018) qui a quadruplée pendant la période d'analyse 2000-2019. Sachant que le taux de couverture des exportations agricoles par les importations alimentaires reste marginal, et cela malgré l'amélioration de ce ratio ces dernières années grâce aux efforts déployés par l'Etat (Bibi et Slaa, 2019).

4- Importance des investissements réalisés dans le cadre du PNDAR à travers le FNRDA et le FNDIA de 2000 à 2009 dans la wilaya de T.O :

4.1 -La filière d'irrigation :

L'une des faiblesses de l'agriculture Algérienne est l'irrégularité des productions agricoles d'une saison à une autre. Cela est dû à la disponibilité des pluies ou non et leur répartition dans l'année. La politique agricole donne comme priorité l'augmentation de la surface irriguée. Pour cela plusieurs (8) actions sont programmées dans la nomenclature. En termes de réalisation, la première décennie, a enregistrée, comme le montre le tableau1 : la réalisation de 223 nouveau puits et la réhabilitation de 47 existants auparavant, la réalisation de 112 bassins d'accumulation, la réalisation de 56 forages, acquisition de 475 pompes, irrigation de 1550 HA par aspersion. En outre, l'économie de l'eau est prise en charge dans le dispositif à travers notamment l'irrigation par la technique de goutte à goutte, 409 hectares sont équipés de cette technique.

Le coût total de l'investissement s'élève à plus de 426 millions DA se qui représente 17% de l'investissement global, alors que le montant des soutiens publics est de l'ordre de 282,6 millions de DA, ce qui représente 20% du total des subventions accordées.

Tableau N° 1 : Les investissements de la filière irrigation (FNRDA/FNDIA) 2000-2009.

U : 1000 DA

ACTIONS	Indicateur	physique	subvention	Investissement
Aménagement	ML	442	204,99	205,00
Aspersion	Superficie	1550	40 876,46	63 686,28
Goutte à goutte	Superficie	409	65 238,34	80 770,11
Enrouleurs	Nombres	2	357,50	735,00
Bassins	Nombres	112	16 401,28	36 733,65
Forages : nombre	Nouvelle réalisation	56	10 659,22	16 417,73
Pompes	Nombres	475	125 298,07	194 140,52
Puits	Nouvelle réalisation	223	21 764,64	29 012,83
	Réhabilitation	47	1 803,50	4 429,33
TOTAL			282 604,01	426 130,44

Source : Constitué sur la base des données de la DSA de Tizi-Ouzou, 2018.

4.2. La filière équipement stockage et transformation :

Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2000-2018

Les investissements dans le secteur agricole nécessitent l'existence des équipements qui viennent en amont ou en aval de la production. Pour ce faire, un ensemble d'actions est programmé pour encourager l'investissement dans le créneau de transformation et de stockage. Le tableau 2, retrace les principales réalisations dans ce domaine. En ce qui concerne le stockage sous froid, 13 chambres froides sont réalisés à un coût de 258.3 millions de DA dont 110,4 millions sont des subventions.

En ce qui concerne les équipements de transformations, nous constatons la réalisation de 25 huileries modernes avec un cout d'investissement qui dépasse 298 millions de DA dont presque 90 sont des subventions. Les huileries modernes sont très demandées, étant donné qu'il s'agit d'un créneau porteur eu regard des potentialités de la wilaya en termes des surfaces occupées par l'oléiculture. En fin 3 laiteries sont réalisées, ce qui constitue un apport important pour la filière lait dans la wilaya, qui ne cesse de réaliser des meilleures performances au niveau de la production mais aussi de la collecte.

Tableau N° 2: Les investissements des filières : Equipement stockage et transformation (FNRDA/FNDIA).

U : 1000 DA

ACTIONS	Indicateur	physique	subvention	Investissement
Atelier découpe	Nombres	1	3 000	18 757
Capacité de froid	Nombres	13	110 442	258 302
Confiserie	Nombres	-	-	-
Huilerie	Nombres	25	89 952	298 470
Laiterie	Nombres	3	12 000	70 007
TOTAL			215 393,76	645 536,34

Source : Constitué sur la base des données de la DSA de Tizi-Ouzou, 2018.

4.3. La filière des Grandes cultures : céréales, fourrages et légumes secs :

Nonobstant de l'exiguïté des superficies agricole permettant le développement des cultures céréalières, des réalisations sont concrétisées, notamment pour la céréaliculture qui a été encouragée par plusieurs actions. Cependant, le faible taux de soutien n'a pas permis l'adhésion des agriculteurs. Puisque les subventions concerne l'acquisition de l'engrais, l'énergie, le défoncement et les primes à la production (570 DA/Qx pour le blé dur et 770 DA DA/Qx pour le blé tendre). La même situation pour les fourrages qui n'ont pas bénéficié d'un montage favorable, 3000 DA/HA.

Les réalisations, retracées dans le tableau 3, concernent seulement 9 482 HA de céréales, pour une décennie alors qu'en moyenne plus de 10.000HA est emblavé, pour une enveloppe financière de 197,9 millions dont 44,5 de

soutiens et 3 395 HA de fourrages pour un montant de 78 millions de DA dont seulement 17millions de soutiens.

Tableau N° 3 : Les investissements de la filière Grandes cultures (FNRDA/FNDIA) 2000 -2009.
U: 1000 DA

ACTIONS	Indicateur	physique	subvention	Investissement
Céréales	Superficie	9 482	44 551,64	197 900,31
Fourrages	Superficie	3 395	17 871,84	78 667,97
Légumes secs	Superficie	20	79,00	454,00
TOTAL		12 896	62 502,48	277 022,28

Source : Constitué sur la base des données de la DSA de Tizi-Ouzou, 2018

4.4-Les filières arboricoles : nouvelles plantations et réhabilitations :

Les filières d'arboricultures ont bénéficié de plusieurs actions incluses dans la nomenclature, notamment dans le cadre du programme de la reconversion et de l'intensification, le tableau 4, nous renseigne sur les réalisations enregistrées. En termes de superficie l'oléiculture occupe la première place avec 615 HA nouvelles plantation en plus de 833 HA de densification et de réhabilitation. L'opération de réhabilitation consiste à améliorer les arbres déjà plantés par : la taille, la réalisation de cuvettes, le débroussaillage, le greffage et la densification (la plantation des arbres manquant dans le verger). Le cout de l'investissement dans cette filière s'élève à 27 DA millions dont 21millions DA de soutiens, pour les nouvelles plantations et 185 millions DA dont 178 DA de soutiens pour la réhabilitation.

La filière vigne de table occupe la deuxième place en termes de superficie plantée, puisque 509 HA sont réalisés. Le caractère spéculatif de cette culture, le montage financier, l'introduction de nouvelle technique et l'introduction de nouvelles variétés à stimuler les agriculteurs à investir dans cette filière. Le montant total de l'investissement s'élève à 68 millions de DA dont 62,7 millions sont des soutiens. Nous constatons le taux élevé de soutiens, il représente 92% de l'investissement, ce qui montre l'intérêt accordé à cette filière par la prise en charge presque de toutes les opérations nécessaires.

La filière agrumiculture et la filière noyaux, pépins et rustique ont enregistrés des réalisations global de presque 1000 HA de superficie plantée et de plus de 105 millions DA d'investissement dont 72 millions DA de subventions. Les plantations des pépins occupent une superficie de 353 HA et les agrumes s'étale sur 259 HA.

Les filières d'arboricultures ont bénéficié d'un montant d'investissement de l'ordre de 200 millions de DA, en ce qui concerne les nouvelles plantations et de 185milions DA lies à la réhabilitation de l'oléiculture. Au total 385 millions sont investis dont 335 millions constitue des subventions. Les

Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2000-2018

réalisations physiques s'élèvent à plus de 2 072 HA de nouvelles plantations et de 833 HA de plantations réhabilités.

Tableau N° 4 : Les investissements des filières arboricoles : (FNRDA/FNDIA) 2000-2009.

U : 1000 DA

Filière	Physique	Subvention	Investissement
Agrumes	244	19 778,09	26 315,63
Noyaux et Pépins	612	48 274,54	74 482,95
Rustiques	92	4 092,62	4 506,70
Oléiculture	1448	200 497,85	212 345,19
Vigne de table	509	62 756,06	68 046,54
TOTAL	2 906	1 414 858,04	2 493 866,43

Source : Constitué sur la base des données de la DSA de Tizi-Ouzou, 2018.

4.5- Les filières animales : apiculture, aviculture et cuniculture :

Les filières animales que ce soit l'apiculture, l'aviculture ou cuniculture ont bénéficié des soutiens dans le cadre de l'investissement. Nous constatons, tableau5, tout de même la prédominance de la filière apiculture avec l'attribution de 71 620 ruches réparties sur pratiquement tout le territoire de la wilaya et la création de 21 pépinières apicoles. L'engouement des gens pour la création de rucher est motivé d'une part, par les facilités accordées pour intégrer ce créneau, qui se justifié à son tour par la possibilité d'enranger un revenu à court terme, et d'autre part, par l'existence d'un relief montagneux riche en floraison. La wilaya de Tizi-Ouzou, grâce à ces investissements fait partie des premières wilayas productrices du miel mais surtout productrices d'essaims. L'investissement total de cette filière s'élève à 486,9 millions DA, auquel il faut ajouter 48,7 millions pour la création de pépinières apicoles. Les subventions sont successivement de l'ordre de 350, 8 millions DA et de 39,3 millions de DA.

La filière aviculture et cuniculture n'ont pas connu d'important investissement, au regard au montant dépensé mais aussi au nombre de personnes bénéficiaires. Seulement 57 aviculteurs ayant bénéficié de l'acquisition du matériel et 15 personnes ayant bénéficié du cheptel cunicole. Les filières apiculture, aviculture et cuniculture confondues ont bénéficié d'un d'investissement de l'ordre de 549,2 millions de DA et des subventions d'un montant qui s'élève à 398 millions DA.

Tableau N° 5 : Les investissements des filières animales (FNRDA/FNDIA) 2000-2009.
U : 1000 DA

ACTIONS	Indicateur	physique	subvention	Investissement
Apiculture	Ruches	71620	350 821,97	486 939,04
	Pépinière	21	39 325,85	48 784,86
Aviculture	Nombres	57	5 366,01	9 356,91
Cuniculture	Nombres	15	2 566,33	4 172,72
TOTAL			398 080,16	549 253,53

Source : Constitué sur la base des données de la DSA de Tizi-Ouzou, 2018

4.6- La filière lait :

Le caractère stratégique de cette filière à permis l'introduction de plusieurs actions dans la nomenclature, dans le but de moderniser l'activité. A cet effet, nous constatons dans le tableau 6, l'acquisition de : 275 de machines de traite (chariot trayeur), 206 cuves réfrigérées, 661 abreuvoirs automatique, 16 citerne de transport lait. En outre, d'autres actions sont prévues, telles que la construction de silo, la construction de bâtiment d'élevage, la réalisation de salle de traite, la bonification de vèle et la mise en place de pépinières génisses. Néanmoins, ces dernières actions n'ont pas connu d'importantes réalisations pour plusieurs raisons.

L'ensemble des actions réalisées ont nécessité un montant d'investissement de l'ordre de 149,5 millions de DA dont 93,3 millions de DA de subvention. Nous signalons, qu'à coté de ces investissement, d'autres actions sont prévues dans le cadre de développement de la production, la collecte et de l'intégration.

Tableau N° 6: Les investissements de la filière lait (FNRDA/FNDIA) 2000-2009.

U : 1000 DA

ACTIONS	Indicateur	physique	subvention	Investissement
Chariots trayeurs	Nombres	275	18 587,47	33 215,20
Cuves réfrigérées	Nombres	206	24 023,29	48 078,19
salle de traite	Nombres	1	500,00	1 900,00
Citerne transport lait	Nombres	9	3 205,54	9 235,71
Construction silo	Nombres	16	1 500,00	3 996,13
Bâtiment d'élevage	Nombres	1	162,45	432,00
Abreuvoirs	Nombres	661	1 020,30	2 609,24
Bonification VL	Nombres	32	331,44	5 524,00
vêles et génisses	Nombres		44 585,00	44 585,00
Pépinière génisses	Nombres	-	-	-
TOTAL			93 915,5	149 574,71

Source : Constitué sur la base des données de la DSA de Tizi-Ouzou, 2018.

4.7- Les primes pour la production, la collecte et l'intégration :

La filière lait, en plus des subventions qui sont accordées dans le cadre de l'investissement, que nous avons traité précédemment, a bénéficié des

Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2000-2018

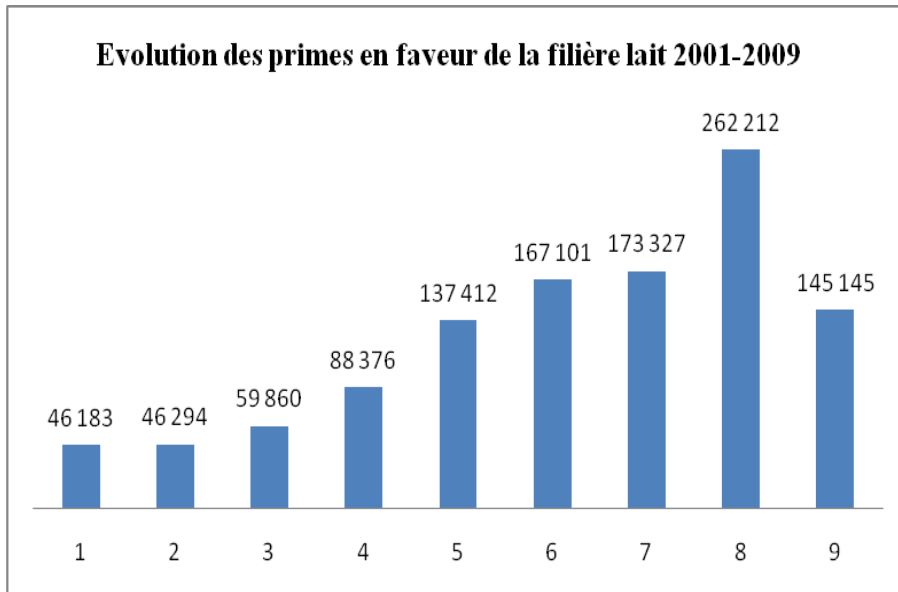
primes pour son développement et son intégration. En effet, les primes concernent la production, la collecte et la transformation.

En effet, les primes allouées à la production, ont connu une augmentation d'une année à une autre (données DSA, 2018), passant de 23 millions en 2001 à 77 millions en 2005 pour atteindre 142 millions en 2008. Néanmoins, l'année 2009 a connu une baisse de 30% par rapport à l'année 2008 l'équivalent de 40 millions DA, au moment où la production a connu une chute de 58%, puisqu'elle est passée de 20,3 millions litres à seulement 8,5 litres. La raison pouvant justifier cette situation est liée à l'apparition de la fièvre aphteuse (maladie contagieuse touchant surtout le cheptel bovin) au niveau de plusieurs localités. L'enveloppe totale consacrée pour le soutien de la production est de 661,6 millions de DA, ce qui représente plus de 58% de sommes globales des primes de la filière.

En ce qui concerne la prime de la collecte, au même titre que la production, a connu une évolution positive, passant de 13,6 millions de DA en 2001 à 42 millions DA en 2005 à 79 millions DA en 2008, par contre l'année 2009 a connu une baisse de 38 millions de DA. Le montant total de la prime consacrée pour la collecte s'élève à 351,7 millions DA, représentant ainsi presque 1/3 de la totalité des primes. Enfin, la prime d'intégration a évolué de la même façon que les deux premières, passant de 9,2 millions DA en 2001 à 17,6 en 2005 pour atteindre 40,6 en 2008. Cependant, en 2009, le montant de la prime est insignifiant, puisqu'il est de l'ordre de 1,3 millions DA.

Nous déduisons, à travers l'analyse des primes accordées pour tous les intervenants de la filière, qu'elles sont conséquentes, comparativement aux subventions accordées à l'investissement. La somme totale pour les primes de la filière lait est de l'ordre de 1,12 milliards DA, alors que la somme totale pour l'investissement de toutes les filières, y compris la filière lait, s'élève à 1,41 milliards DA.

Figure N°1 : Evolution des primes de la filière lait 2001-2009



Source : Constitué sur la base des données de la DSA de Tizi-Ouzou, 2018.

5- Les investissements réalisés dans le cadre du PRAR à travers le FNDIA durant la période 2009-2016 :

La politique du renouveau agricole et rural est articulée autour de trois fondements. Elle consiste à réaliser la synergie entre le volet agricole, rural et le renforcement des capacités humaines et de l'appui aux producteurs. Nous allons traiter l'impact de cette politique en ce qui concerne le renouveau agricole. Nous avons distingué dans l'analyse deux phases, la première s'étale du 2009 à 2014 et la deuxième de 2014 à 2016.

5.1- La phase 2009-2014 : la filière lait privilégiée dans les soutiens :

L'analyse de la période 2009-2014, qui s'inscrit avec le lancement de la PRAR, n'a pas connu d'importantes réalisations sur le plan de l'investissement. Le montant total des subventions accordées pour les différentes filières n'a pas dépassé les 401 millions de DA.

Le classement des filières en termes de subventions accordées, Figure N° 2, montre que la filière lait vient à la première place avec un montant de soutien de 108 millions de DA, ce qui représente plus de $\frac{1}{4}$ de la somme totale. Cette subvention a permis le financement de plusieurs actions, notamment l'acquisition du 2603 têtes de cheptel reproducteur bovin dans la perspective de l'amélioration de la race pour un montant de 96 millions

Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2000-2018

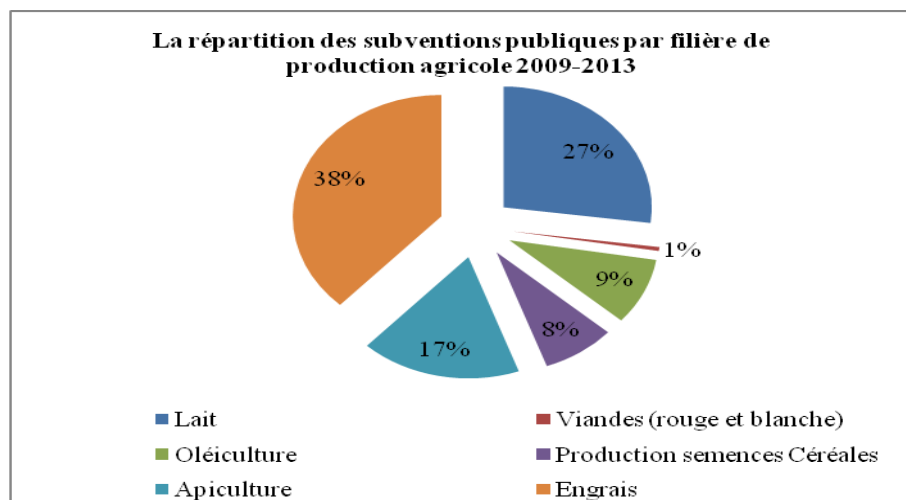
de DA, l'aménagement et la réfection de 8 étables et l'acquisition de 148 génisses.

Les filières arboricoles et celles des grandes cultures ont bénéficié, particulièrement des subventions accordées pour l'acquisition des engrais. En effet, une subvention de 20% du prix d'achat est accordée à l'agriculteur pour chaque quintal acquis. L'objectif de cette mesure est la recherche de l'amélioration de la productivité et l'intensification de la production. Au total, une enveloppe de 152 millions de DA est déboursée pour l'acquisition de 154 490 Qx durant la période d'analyse. Ce montant représente plus de 1/3 de la somme totale des subventions.

La filière de l'apiculture vient à la troisième place pour un montant de soutien de l'ordre de presque 70 millions de DA, ce qui représente plus de 17 % du montant global du soutien. Ce financement a permis l'acquisition de 13 790 ruches pleines et l'achat de 606 équipements de récolte (extracteur, chaudière à cire,...).

La filière lait, la filière apiculture ainsi que celle liée à l'acquisition des engrais ont consommé plus de 80% des soutiens accordés. Le reste de la somme est réparti entre la filière oléicole avec 32 millions de DA qui ont permis la réalisation de 8 huileries modernes, la création d'une confiserie et l'acquisition d'une cuve de stockage ainsi que la filière céréaliculture avec un montant de 32 millions de DA, destiné à prendre en charge la production de semences. Nous tenons à signaler, enfin, le soutien de la filière aviculture et la filière plasticulture avec des sommes dérisoires et des réalisations physiques presque très médiocres.

Figure N° 2 : Répartition des subventions publiques par filière 2009-2014



Source : Constitué sur la base des données de la DSA de Tizi-Ouzou, 2018.

5.2- La phase 2014-2016 : recul des soutiens pour investissement :

Cette deuxième période obéit à la même logique que la première, à savoir la réalisation des actions s'inscrivant dans les grandes lignes de la politique du renouveau agricole.

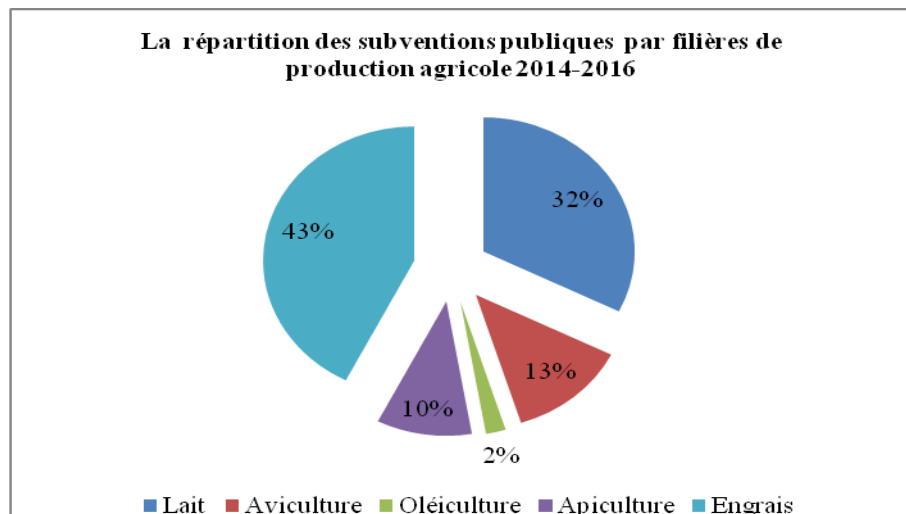
L'amélioration des rendements, par le biais de l'intensification, constitue le premier fondement de la politique. Dans ce cadre, les subventions accordées pour l'acquisition des engrais, au profit des filières arboricoles et celle des céréales, ont occupé la première place, Figure N° 3, en termes de volume financier dépensé avec un montant de presque de 91 millions de DA, ce qui a permis l'acquisition de 84.167 Qx. Ce montant représente plus de 30% de la somme totale des subventions, qui est de l'ordre de 299,19 Millions de DA. La filière lait a bénéficié, dans le cadre de l'intensification et de modernisation, d'une somme de 69 millions de DA, correspondant à presque un 1/4 de la somme totale. Ce qui a permis l'aménagement de 64 étables pour une valeur de 32 millions de DA, des subventions pour 29 millions de DA de 589 génisses gestantes issues de l'insémination artificielle et de 528 vèlent pour un montant de 5 millions de DA, dans la perspective d'avoir des vaches à des meilleurs rendements. La filière avicole, à son tour, s'est vue accordée une somme de 27 millions de DA, presque 10% de la somme totale. Ce montant est destiné pour l'aménagement de bâtiment d'élevage. L'objectif recherché consiste en l'amélioration des conditions d'élevage et de production. Cette opération, au total, a concerné seulement 32 poulaillers. Enfin, la filière apicole est toujours présente dans le financement public, par contre la somme qui lui a été réservée n'est pas conséquente. Celle-ci est de l'ordre de 21 millions de DA, permettant ainsi l'acquisition de 4.090 ruches pleines et de 49 équipements de récolte.

Le deuxième fondement de la politique concerne la stabilisation des revenus des agriculteurs ainsi que la régulation de l'offre de produits de large consommation. Pour ce faire, les actions visant à augmenter les capacités de stockage et de conditionnement s'inscrivent dans cette optique. Dans ce cadre, 3 chambres froides sont réalisées pour une capacité de 987 M³. La somme de la subvention déboursée pour cette action s'élève à presque 69 millions de DA, correspondant à 23% du montant global de la subvention. Au final, nous pouvons conclure que les actions concrétisées répondent aux fondements de la politique agricole. Cependant, les réalisations sont faibles au vu du besoin du secteur, qui nécessite plus d'investissement et d'encouragement. Même si, d'autres mesures prises dans le domaine d'encouragement de la création d'emploi et d'encouragement de l'entrepreneuriat, participent à la création des investissements agricoles.

Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2000-2018

Dans ce cadre nous pouvons citer les dispositifs ANSEJ et CNAC mises en place au début 2000 (Khalidi, 2017).

Figure N° 3 : Répartition des subventions publiques par filière de production 2014-2016



Source : Constitué sur la base des données de la DSA de Tizi-Ouzou, 2018.

5.3- L'importance des primes pour la filière lait à partir de 2010 :

Les aides financières sous forme de primes ont touché tous les maillons de la filière lait, que ce soit la production, la collecte ou l'intégration. En outre, des aides sont accordées pour l'amélioration de la race bovine et de la production des fourrages.

Ces aides sont destinées à soutenir la production laitière pour tous les maillons de la filière. Ainsi pour chaque litre produit, l'éleveur bénéficiera d'une prime de 12 DA, le collecteur bénéficiera de 7 DA et l'unité de transformation quant à elle percevra 7 DA. Cela s'est traduit sur positivement sur le domaine des réalisations. En effet, une évolution très importante pour tous les maillons de la filière est enregistrée. Cette évolution positive est accompagnée par des dépenses plus importantes sur le plan des aides financières accordées à la filière lait au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

La production laitière est passée de 94 millions en 2010 à 178 millions en 2017, ce qui signifie que la production a presque doublé par rapport à l'année 2010. De même pour la collecte, qui est passée de 54 millions en 2010 à 93 millions en 2017. Enfin, pour l'intégration la même tendance est

observée, puisqu'en 2010, la quantité intégrée par les unités de transformations n'était que de 15 millions alors qu'en 2017, celle-ci est de l'ordre de presque 28 millions. Ces performances sont réalisées grâce à l'implication davantage des acteurs de la filière pour preuve nous avons recensé la multiplication des producteurs, collecteurs et unités de transformations. Pour les éleveurs, le nombre est passé de 1918 éleveurs à 4 240 éleveurs entre 2010 et 2017. Alors que le réseau de collecte est quasiment inexistant avant 2009. Actuellement, en 2019, il est de l'ordre de 192 collecteurs. Enfin, pour les unités de transformation nous signalons l'existence d'une dynamique des entreprises privée qui ont investi massivement dans la production laitière et des produits laitiers (Chemma et al, 2015)

Par ailleurs, les aides financières ont connu une augmentation très importante que ce soit pour la production, la collecte ainsi que la transformation. Les primes accordées pour la production sont passées de 623 millions en 2010 à 932 millions en 2013. A partir de 2014, le montant annuel consacré pour soutenir la production laitière a dépassé 1 milliard de DA. La dernière année d'analyse (2017) a enregistré un montant de 1,28 milliard de DA, dépassant ainsi le montant total des primes accordées pour la filière lait durant la première décennie 2000, qui s'élevait à 1,13 milliard de DA.

Les primes accordées pour la collecte, à leur tour, ont enregistré une évolution rapide passant de 259 millions de DA en 2010 à plus de 465 millions de DA en 2017, alors que la somme totale dépensée pour la décennie 2000 n'est que de 112 millions de DA.

6. Conclusion :

L'analyse des aides financières de l'Etat pour le secteur agricole trouve son fondement notamment dans la multifonctionnalité. Au niveau national une politique dite volontariste est mise en place permettant la réalisation de plusieurs investissements structurés dans les principaux programmes mis en place. En parallèle, au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, le secteur agricole a bénéficié dans le cadre du PNDAR durant la période 2000-2009 des investissements élevés destinés, en grande partie, à l'extension de la superficie des terres irriguées avec 20% des aides financières réalisés suivi des filières arboricoles (agrumes, vigne, etc.) avec 23%. Les filières des équipements stockages et de transformation viennent à la troisième place avec 15% de l'ensemble des subventions. Ces aides financières sont destinées, d'une part, à stimuler l'investissement agricole et, d'autre part, à créer un environnement favorable pour la régularité de la production

Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2000-2018

agricole. Le montant global des aides financières pour cette première période s'élève à 2,2 milliards DA.

A partir de l'année 2010 avec la mise en place de la PRAR, la priorité est accordée non pas pour soutenir l'investissement agricole mais beaucoup plus pour soutenir la production agricole sous forme de prime. De l'analyse faite, il ressort une évolution positive des primes accordées pour la filière lait qui s'est accaparées de la majorité des aides financières destinées pour le secteur agricole dans la wilaya. Une enveloppe financière de l'ordre de 1,7 milliard DA est déboursée pour cette période uniquement pour la production, la collecte et la transformation de lait.

Par ailleurs, la part des aides financières destinées pour soutenir l'investissement est en nette régression, ne dépassant pas 630 millions pour toute la période 2010-2016, et cela pour l'ensemble des filières de production. Toutefois, la filière lait vient à la première place avec un montant de 178 millions DA, ce qui prouve que l'investissement, en grande partie, est orienté vers les filières stratégiques. Cette situation est la même au niveau national où nous avons enregistré une baisse dans les montants accordés pour le secteur agricole.

Pour terminer, nous pouvons conclure que le secteur agricole a ressenti la baisse des ressources financières à travers le recul des soutiens accordés pour l'investissement à cause de la relation étroite entre la politique budgétaire et la dépendance énergétique de l'économie algérienne (Hamdad, 2021). Pour preuve la chute des prix du pétrole à partir du second semestre de 2014 heurte violemment les équilibres macroéconomiques de l'Algérie (Brahmi et Bouteldja, 2018). Devant cette situation de raréfaction des ressources, la démarche de développement du secteur agricole fondée sur les soutiens publics peut être compromise. De ce fait, il est plus qu'urgent de faire sortir l'économie nationale de cette dépendance chronique, en accordant plus d'intérêt à des secteurs stratégiques tel que le secteur agricole en adoptant davantage de mesures relatives à la modernisation de l'activité agricole pour plus de productivité. Enfin, sur le plan du financement, il est indispensable de maintenir l'effort de l'Etat dans le secteur mais qui doit être aussi conjugué aux autres moyens de financement (banque spécialisée, ...). Ces mesures permettraient une meilleure attractivité de l'investissement privé.

7- Références :

Atou, C. et Hadou, M. (2016). Analyse de l'impact de la relance économique sur la croissance en Algérie durant la période 2000-2014, *Revue Finance et Marché*, Volume 3, N° 2, pp.191-217.

Bessaoud, O. (2016). La sécurité alimentaire en Algérie », CIHEAM-IAM Montpellier.

Bibi, O. et Salaa S. (2019). Fatalité d'amélioration des exportations hors hydrocarbures en Algérie, *Revue Finance et Marché*, Volume 6, N° 2, pp.459-479.

Brahmi, S. et Bouteldja, A. (2018). Ouverture commerciale de l'Algérie : état des lieux et perspective, *Revue Finance et Marché*, Volume 5, N° 2, pp.304-320.

Butault, J-p. et Le Mouel, C. (2004). Pourquoi et comment intervenir en agriculture?, article tiré d'un ouvrage collectif, Butault, J-P, Les soutiens à l'agriculture, Théorie, histoire, mesure, Editions INRA, Paris.

Chabane, M. (2013). Heurs et malheurs du secteur agricole en Algérie 1962-2012, L'Harmattan, paris.

Chemma, N., Kerzabi, A. et Arabeche, Z. (2015). Dynamique concurrentielle et avantage concurrentiel des entreprises : le cas du secteur des produits laitiers Frais en Algérie, *Revue Finance et Marché*, Volume 3, N° 1, pp.111-135

CNES, (2001). Rapport 18^{eme} session.

Direction des services agricoles, Statistiques (2000-2017), Wilaya de Tizi-Ouzou.

Echaref Benatia, S. (2018). L'économie algérienne entre la diversification économique et l'unicité de la source, *Revue Finance et Marché*, Volume 5, N° 1, pp.105-117.

Hamdad, T. (2020). La dépençe budgétaire et la dépendance énergétique : spécificité et complexité des économies des pays exportateurs des hydrocarbures, *Revue Finance et Marché*, Volume 7, N° 2, pp.108-125.

Khalidi, A. (2017). Les leviers indispensables de la compétitivité de l'économie Algérienne, *Revue Finance et Marché*, Volume 4, N° 2, pp.369-402.

Khiati, M., (2009). L'agriculture algérienne, de l'ère précoloniale aux réformes libérales actuelles, Editions ANEP.

Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR, 2008). Document « Rapport sur la situation agricole 2000-2006 ».

Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2000-2018

Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR, 2000). Document, l'agriculture par les chiffres.

Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR, 2012). Document, le renouveau agricole et rural en marche, revue et perspectives, Minagri.

Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR, 2000-2017). Statistiques agricoles.

Rekabi, S. et Azzazi, F. (2018). La réalité du secteur agricole en Algérie et son rôle dans le financement de l'économie nationale. *Revue Finance et Marché*, Volume 6, N° 1, pp.272-291

Sahali, N., Hadjou, L. et Djenane, A. (2016). L'agriculture algérienne face aux défis de la sécurité alimentaire : Analyse rétrospective et bilan de la nouvelle politique agricole », GGGR, p.p. 31-42.

Sahali, N. (2020). Les soutiens publics récents dans l'agriculture algérienne et leur impact en matière de sécurité alimentaire : cas de la production laitière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, Thèse de Doctorat, en Sciences Economiques.

Texte de loi :

Arrêté interministériel n°586 du 25.Juin 2000 déterminant la nomenclature des recettes et dépenses du compte d'affectation spéciale no 302- 067 « Fonds National de Régulation et de Développement Agricole ».

Arrêté interministériel du 02 avril 2014 déterminant la nomenclature des recettes et dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-139 intitulé « Fonds National de Développement Agricole ».

Décret exécutif n°05-413 du 25 octobre fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-067intitulé « fonds national de développement de l'investissement agricole ». Jora n° 72.

Circulaire n°332 du 18.07.2000 relative à la stratégie de mise en œuvre du PNDA.